



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Janvier 2017

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ère} adjointe)	Jackie WITZ (adjoint)
Henri VENTROUX (adjoint)	Laurent BESNARD	Liliane MARSAC
Yannick CAILLET	Claudine LECLERE	Daphné PERROT
Anne-Marie CHOURAQUI	François MINEAU	Gérard VINAY
Thierry HECTOR		

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19 heures 30, elle a été levée à 22 heures.

Secrétaire de séance : Brigitte MOLLET

RAPPEL de L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Finances**
- **Délibérations**
- **Urbanisme**
- **Commission Ecole**
- **Questions Diverses**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal présents s'ils sont d'accord de faire le conseil municipal en deux phases, l'une publique l'autre en huit clos. Les résultats du vote sont :

OUI 11 voix Abstention (M. Vinay) 1 voix

(Madame Claudine Leclère étant arrivée à 19 h 35 n'a pas participé au vote)

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de retirer du CR du 12/12/2016 le paragraphe 2.9 « repas enfants hors commune » Ce sujet fera l'objet d'un nouveau vote lors de la prochaine réunion de conseil municipal en février.

Monsieur le Maire rend compte du courrier de Maître Baron, affaire Commune contre Entreprise Gougeon (malfaçon sur des travaux terrasse de l'école). Nous avons reçu l'accord pour engager les travaux et serons remboursés des frais d'expertise.

1) Finances

Monsieur le Maire remet le tableau de gestion des dépenses qui fait apparaître un taux de 91.40 % d'avancement. Il nous manque actuellement certaines Dépenses et Recettes de décembre ceci est dû au changement de Trésorerie au 1^{er} janvier 2017. Nous quittons Vernon pour aller sur Pacy-sur-Eure. Tout devrait rentrer dans l'ordre fin janvier 2017.

Une commission « finances » est programmée le mardi 21 février 2017.

2) Délibérations

2.1 Nomination d'un 3^{ème} Adjoint (poste vacant)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nomination d'un 3^{ème} Adjoint au Maire, poste vacant depuis la démission de Madame Dulysse. Le vote se décompose comme suit :

Contre 2

Abstention 1

Pour 10

Mme Leclère – M. Vinay M. Caillet



2.2 Election d'un 4^{ème} Adjoint au Maire positionné en 3^{ème} place

Monsieur le Maire explique qu'il doit recueillir, dans le cadre de l'application de l'article L.2122.2 du CGCT, l'assentiment de l'assemblée délibérante afin de pourvoir au remplacement du poste d'Adjoint au Maire vacant. Monsieur le Maire fait un appel à candidature et demande à l'ensemble des conseillers municipaux présents afin de savoir qu'elles sont les personnes qui désirent accéder au poste de 4^{ème} Adjoint au Maire. Par ailleurs en vertu des dispositions combinées des articles L 2122-2 du CGCT, l'ordre du tableau des Adjoints est déterminé par l'ordre de nomination et entre Adjoints élus sur une même liste par l'ordre de présentation sur la liste, sous réserve du cas où, le conseil municipal déciderait précédemment le poste devenu vacant. C'est pourquoi Monsieur le Maire propose de désigner un nouvel adjoint qui occupera le 3^{ème} rang du tableau.

Madame Anne-Marie CHOURAQUI se présente au poste et après un vote à bulletin secret est élue :

Nul	3	Abstention	0	Pour 10
-----	---	------------	---	----------------

2.3 Convention d'adhésion au dispositif de conseil en énergie partagée

Nous avons reçu une convention d'adhésion au dispositif de conseil en énergie partagée. En collaboration avec La CAPE et l'ALEC 27 le conseil municipal doit autoriser Monsieur le maire à signer cette dite convention qui fait des diagnostics gratuits sur les bâtiments communaux et l'énergie. Le vote se décompose comme suit :

Contre	0	Abstention	0	Pour 13
--------	---	------------	---	----------------

: 2.4 Conventions avec le SIEGE pour des travaux d'éclairage public

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public. Deux points lumineux vont être rajoutés :

- Rue de la cailleterie (investissement 666.67 euros pour la commune)
- Rue de la fortelle (investissement 1 000 euros pour la commune)

Contre	0	Abstention	0	Pour 13
--------	---	------------	---	----------------

2.5 Délibération autorisant le Maire à mandater des dépenses d'investissement au budget

Monsieur le Maire explique que deux dépenses d'investissement non pas été prévues au budget 2016 :

- 1 568.84 euros à verser au SIEGE (travaux d'électricité)
- 3 436.00 euros à verser aux Journaux (pub P L U)

Ces montants pourront ainsi être payés avant le vote du budget en Mars 2017. Le vote se décompose comme suit :

Contre	0	Abstention	0	Pour 13
--------	---	------------	---	----------------



2.6 Adoption des statuts du SIEGE

Monsieur le Maire ayant envoyé une copie des nouveaux statuts du SIEGE à chaque conseiller municipal afin qu'ils les lisent chez eux, leur demande de voter pour l'adoption de ces nouveaux statuts. Le vote se décompose comme suit :

Contre 0	Abstention 0	Pour 13
----------	--------------	----------------

2.7 Adoption des critères d'évaluation pour les entretiens annuels

Madame Chouraqui, en charge du personnel communal, explique aux membres du conseil municipal la mise en place de l'entretien professionnel annuel pour tous les agents communaux. Le centre de gestion de l'Eure nous a soumis 4 critères d'évaluation :

- Les résultats professionnels obtenus par l'agent
- Les compétences professionnelles et techniques
- Les qualités relationnelles
- La capacité d'encadrement

Le vote se décompose comme suit :

Contre 0	Abstention 0	Pour 13
----------	--------------	----------------

2.8 Reprise de la voirie du domaine de la côte aux brebis

Monsieur le Maire explique que lors de la réunion du 11 octobre dernier il a avait été oublié d'inscrire dans la délibération « *reprise de la voirie pour 1 euro symbolique* ». La Préfecture nous demande donc de refaire le vote qui se décompose comme suit :

Contre 0	Abstention 4	Pour 9
----------	--------------	---------------

MM. Vinay Witz Caillet
Mme Leclère

2.9 Nomination d'un poste de stagiaire

Madame David, Agent communal travaillant à l'agence postale communale, voit son CDD se terminer le 17 janvier 2017. Monsieur le Maire propose de la placer « stagiaire » pendant une année puis de la titulariser. Le vote se décompose comme suit :

Contre 0	Abstention 0	Pour 13
----------	--------------	----------------

3) Urbanisme

Madame Ligier, Adjointe à l'urbanisme, précise que nous sommes dans l'attente du rapport du PLU le 15 janvier prochain. Ensuite Monsieur le Commissaire-Enquêteur donnera ses remarques et les modifications à y apporter. Une réunion « commission PLU » va être prévue pour les analyser. Il faut également attendre l'accord de la DDTM avec les éventuelles modifications puis vers le mois de Mars 2017 le PLU pourra être approuvé.

Un certificat d'urbanisme a été refusé, le PLU étant « en attente » la Mairie a fait valoir son droit à sursoir.



Il n'y a pas beaucoup de dépôt de documents d'urbanisme en ce moment.

1/ SCI Vartan : PC encore refusé car ils n'ont pas donné de réponse alors qu'il manque toujours le bilan énergétique.

2/ Van Ranst : PC accordé

3/ Une jeune agricultrice désire s'installer pour du maraîchage et pour un élevage de poules : en attente de la dépose d'une déclaration préalable avec l'accord de la chambre d'agriculture.

4/ Rue de Saint Vincent la maison « bleue » devrait être repeinte au printemps

4) Commission Ecole

Depuis la rentrée de janvier il y a deux clubs en moins (créations personnalisées/jeux de société et club sportif) cela ramène à 7 au total. Il est envisagé pour le 3^{ème} trimestre de remplacer le club sportif par du judo. Nous avons 86 élèves qui participent à ces clubs. Dans les nouveautés, un club « tricots » et éventuellement un club « théâtre ».

Le comité de pilotage s'est bien passé, parmi les sujets sensibles, les bus du mercredi. Il est envisagé de ne garder que le bus vers Saint-Marcel car trop peu d'élèves à transporter pour Pacy. Pour cela on verra le nombre de demandes pour Pacy en début d'année prochaine.

Des parents d'élèves ont demandé à manger au restaurant scolaire le 19 janvier prochain pour pouvoir évaluer le bruit. Il pourrait donc être fait une étude de son.

Le règlement de la garderie va être également revu.

5) Questions Diverses

5.1 Point Commission Communication

Monsieur le Maire fait un appel à candidature pour que de nouveaux membres à la commission communication se fassent éventuellement connaître.

Personne ne se présente donc Monsieur le Maire passe au vote pour la Présidence. Monsieur Yannick Caillet se présente comme Président. Le vote se décompose comme suit :

Sur 3 bulletins 1 NUL et 2 pour Yannick Caillet

Monsieur Yannick Caillet est donc élu à la présidence de la commission communication.

5.2 Retour sur élection vice-présidences

Pour la commission « modification/aménagement des bâtiments communaux », Monsieur Yannick Caillet est élu vice-président.

Pour la commission « circulation dans la commune », Monsieur Laurent Besnard est élu vice-président.

5.3 Vœux du Maire

Monsieur le Maire rappelle que la cérémonie des Vœux du Maire aura lieu le samedi 21 janvier 2017 à 11 heures 30 à la salle polyvalente.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu le 22 février 2017 à 20h00

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.